

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**PEZILLA-LA-RIVIERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Délibération n°2019/02**

**Membres en exercice** : 10

**Membres présents** : 07

**Membres absents** : 03

**Membres représentés** : 01

L'an deux mille dix-neuf, le neuf Avril à 18 h, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances.

**Sont présents** : M. Jean-Paul BILLES, Mesdames Nathalie PIQUE, Chantal CAUVY-GAUBY, Marie-Hélène ARTIGUES, Pascale PUY, Jenny PALOFFIS, Marie CIVIT.

**Absents excusés** : Mmes Elisabeth GITARD-BARDAJI ; Evelyne SARRAZIN (procuration à Marie-Hélène ARTIGUES), Catherine MIFFRE,

Mr Albert RICO, démissionnaire.

**Secrétaire de séance** : Mme Nathalie PIQUE.

**Date de la Convocation** : 3 Avril 2019.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Président donne un récapitulatif du compte de gestion 2018 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) établi par M. Ahmed HAMIDANI, trésorier principal de Saint-Estève ; compte de gestion dont les écritures sont conformes au compte administratif 2018.

Le Conseil d'Administration,

► Après s'être fait présenter le budget primitif 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

► Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

► Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

► Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

► Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

► Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents et représentés (**8 voix POUR**) le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier Principal de St Estève, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations,*

*Transmis en Préfecture le : 24/04/19  
Affiché le : 24/04/2019*

**LE PRESIDENT,**

Jean-Paul  
BILLES

Signature  
numérique de  
Jean-Paul BILLES  
Date : 2019.04.24  
14:39:11 +02'00'

**Jean-Paul BILLES.**